



RAPPORT D'ACTIVITÉS

LE GRAND OUEST TOULOUSAIN
Territoire d'**Avenir**

Sommaire

02

ÉDITO

03

HUIT COMMUNES, UN TERRITOIRE

04

LES ÉLU-ES

05

GOUVERNANCE

06

COMPÉTENCES

07

DES MÉTIERS AU SERVICE DU PUBLIC

8

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

10

BUDGET

12

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

15

DOMAINE PUBLIC ET INFRASTRUCTURES

16

PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

18

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

20

ACTION SOCIALE

Édito

L'année 2023 a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par une forte résilience. Le Grand Ouest Toulousain continue de se développer et de s'adapter à un environnement en constante évolution.

Nos actions, qu'elles concernent la mise en œuvre du Plan de Formation, l'approbation du Plan Climat Air Énergie Territorial, ou encore les initiatives des Maisons des Habitants, témoignent de notre volonté collective de bâtir un territoire où chaque habitant·e trouve sa place et peut s'épanouir. Nous avons su répondre aux besoins immédiats tout en préparant l'avenir, en renforçant les compétences de nos agents, en nous engageant fermement dans la transition énergétique, et en soutenant les dynamiques sociales locales.

Ce rapport d'activité est le reflet de notre engagement commun, de nos réussites collectives et de notre capacité à innover et à progresser. Il témoigne de la force de notre communauté, de notre capacité à anticiper les défis et à y répondre de manière concertée et proactive.

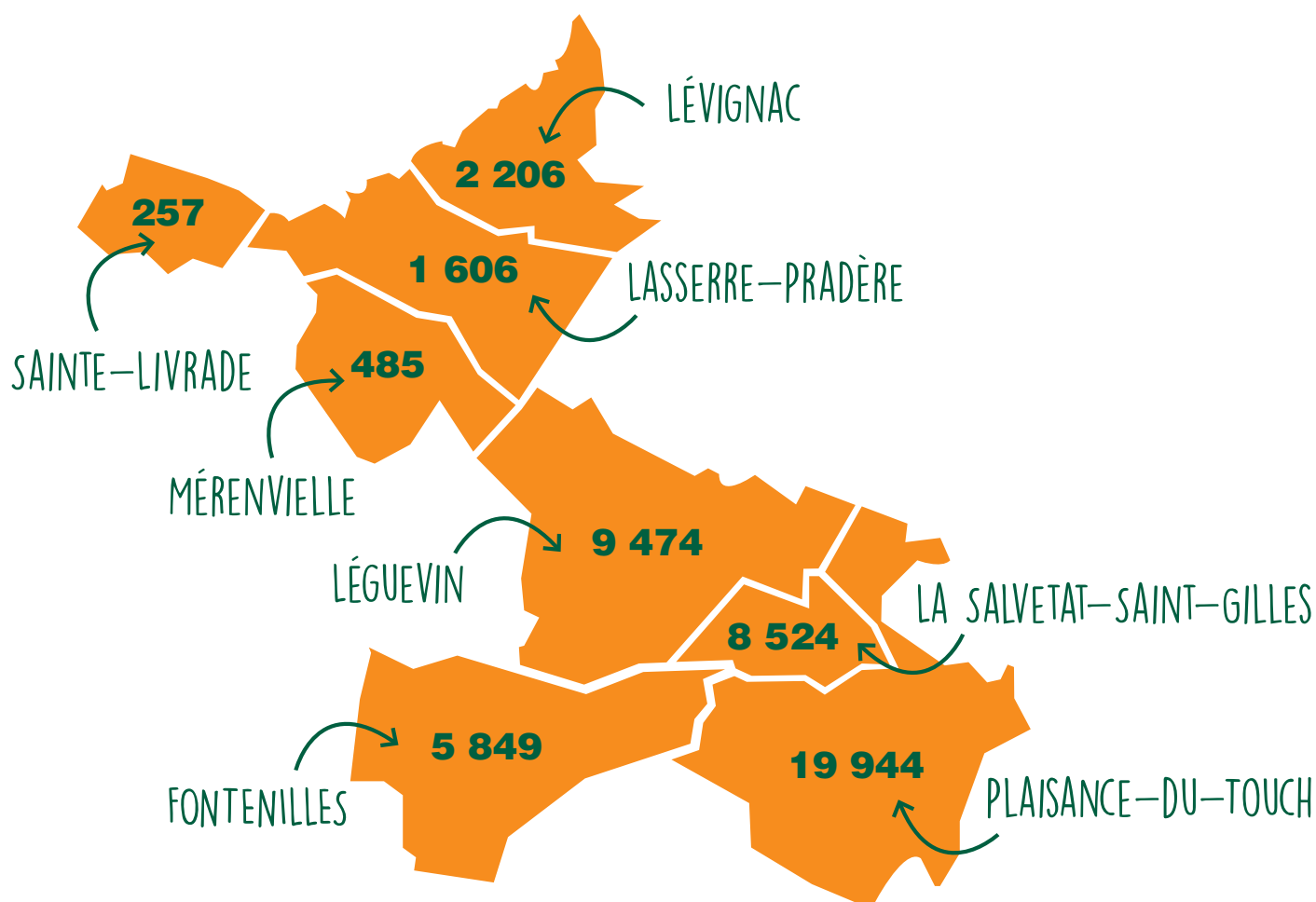
Continuons à avancer ensemble, rassemblé·es autour d'une vision commune d'un Grand Ouest Toulousain toujours plus innovant, solidaire et durable.

Philippe GUYOT
Président,
Le Grand Ouest Toulousain

Le Grand Ouest Toulousain, un territoire privilégié et diversifié

Le Grand Ouest Toulousain jouit d'une situation géographique idéale, situé entre la métropole de Toulouse et le département du Gers. Ce territoire, riche et varié, se compose depuis le 1^{er} mai 2023 de huit communes aux caractéristiques urbaines et rurales, offrant des ressources complémentaires.

Parmi ses atouts, Le Grand Ouest Toulousain se distingue par la présence d'un véritable poumon vert : la forêt de Bouconne. En outre, la richesse culturelle et associative des communes contribue à attirer un nombre croissant de personnes en quête d'espace et d'une meilleure qualité de vie.



48 345
Habitant-es



6
zones d'activités



5 380

Hectares de terres agricoles,
soit 45% du territoire



1 419

Hectares de forêts

10

ÉLU·ES
COMPOSENT
LE BUREAU
COMMUNAUTAIRE

PRÉSIDENT



**Philippe
GUYOT**

Président, Le Grand Ouest
Toulousain

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

**Étienne
CARDEILHAC-PUGENS**

Développement économique ·
Agriculture · Gens du voyage

2^E VICE-PRÉSIDENT

**Raymond
ALÈGRE**

Aménagement ·
Administration générale ·
Patrimoine

3^E VICE-PRÉSIDENTE

**Marie
BARRÈRE**

Habitat · Logement

4^E VICE-PRÉSIDENT

**François
ARDERIU**

Convention Territoriale
Globale · Social ·
Aménagement numérique

5^E VICE-PRÉSIDENT

**Stéphane
CHARPENTIER**

Prévention des déchets

6^E VICE-PRÉSIDENT

**Christian
TAUZIN**

Dématérialisation · Système
d'information

7^E VICE-PRÉSIDENT

**Joseph
PELLEGRINO**

Voirie · Mobilités durables ·
Réseaux

8^E VICE-PRÉSIDENTE

**Marjorie
LALANNE**

Développement durable ·
Transition écologique

9^E VICE-PRÉSIDENTE

**Éliane
ANDRAU**

Culture · Animations

10^E VICE-PRÉSIDENT

**Christophe
TOUNTEVICH**

Aménagement du territoire

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les instances réglementaires du Grand Ouest Toulousain

Les quatre instances réglementaires de la communauté de communes assurent le fonctionnement démocratique et administratif de l'intercommunalité.

Le conseil communautaire, délibère sur les affaires relevant des compétences de la communauté de communes telles que l'aménagement du territoire, le développement économique, la gestion des déchets ou les services à la population (*lire ci-contre*).

Le bureau communautaire, constitué du président, des vice-président·es et de la direction générale, élabore la politique communautaire, prépare les délibérations du conseil communautaire et veille à la mise en œuvre de ses décisions.

La conférence des maires, composée des vice-président·es et conseillers et conseillères communautaires du Grand Ouest Toulousain, tend vers une vision partagée de la politique menée au sein de la communauté de communes. Elle permet aux maires d'échanger et de donner leurs avis sur les grandes orientations stratégiques du territoire.

Les commissions thématiques sont mises en place pour traiter de sujets spécifiques (*lire ci-dessous*).

L'ensemble de ces instances assurent la bonne gestion et la coordination des actions menées au niveau intercommunal.

Composé de 41 conseillers et conseillères élu·es, le conseil communautaire est l'organe délibérant du Grand Ouest Toulousain. La représentation de chaque commune au sein du conseil communautaire est proportionnelle au nombre d'habitant·es.

En 2023, le conseil communautaire s'est réuni à dix reprises pour délibérer sur les questions relatives à l'exercice des compétences de l'intercommunalité et prendre les mesures nécessaires au développement et à la gestion du Grand Ouest Toulousain.



290

**délibérations et décisions
votées en 2023**

Les commissions thématiques

Les six commissions intercommunales regroupent un nombre restreint d'élus·es dans des domaines spécifiques.

Elles sont chargées d'étudier au préalable les questions sur lesquelles elles sont compétentes avant que celles-ci soient soumises au conseil communautaire pour approbation.

Bien qu'elles n'aient qu'un rôle de consultation, elles peuvent émettre des avis pour orienter des sujets.

SIX THÉMATIQUES :

- Commission environnement et transition écologique
- Commission aménagement et habitat
- Commission mobilités et voirie
- Commission attractivité, emploi, innovation et tourisme
- Commission action sociale et culturelle
- Commission finances et administration générale

Les compétences du Grand Ouest Toulousain

La communauté de communes exerce de nombreuses compétences de service public, de cohésion sociale, d'aménagement du territoire, de développement économique, de protection de l'environnement, etc.

Construire un territoire équilibré

- Aménager l'espace.
- Développer une politique de logement équilibrée et un cadre de vie favorable.
- Lutter contre la fracture numérique.
- Créer, aménager, gérer et entretenir des aires d'accueil des gens du voyage.
- Créer et aménager la voirie intercommunale.
- Développer l'économie du territoire et soutenir le commerce local.

Valoriser le vivre-ensemble

- Développer une politique sociale.
- Créer et gérer les Maisons des Habitants.
- Créer et gérer les espaces France Services.
- Développer les mobilités alternatives à la voiture individuelle.
- Augmenter l'offre touristique, culturelle et sportive.

Préserver l'environnement

- Collecter et traiter les déchets.
- Gérer les milieux aquatiques et prévenir les inondations.
- Protéger et mettre en valeur l'environnement.
- Gérer l'assainissement non collectif.



Fontenilles rejoint Le Grand Ouest Toulousain

Le 1^{er} mai 2023, Fontenilles est devenue la huitième commune du Grand Ouest Toulousain. Avec son arrivée, la communauté de communes compte désormais 48 345 habitant-es, renforce sa position stratégique entre Toulouse Métropole et le Gers et attire de nouveaux et nouvelles habitant-es en quête d'espace et de qualité de vie.

Une offre de service élargie

L'adhésion de Fontenilles au Grand Ouest Toulousain permet d'élargir les services offerts aux habitant-es, notamment en matière d'aménagement de l'espace public, d'action sociale, de soutien au commerce local et de gestion environnementale. La communauté de communes prend à présent en charge la gestion et l'entretien des voies communales de Fontenilles, ainsi que l'amélioration des infrastructures, comme le déploiement prochain de la fibre optique en partenariat avec le syndicat Haute-Garonne Numérique.

Sur le plan social, Fontenilles bénéficie désormais des services des centres sociaux du territoire, qui sont des lieux de rencontre et d'animation pour toutes les générations.

L'intégration de Fontenilles renforce la dynamique de la communauté de communes et permet au Grand Ouest Toulousain d'accroître son rayonnement et de continuer à offrir un cadre de vie de qualité à ses habitant-es.

Marchés publics

LA PUBLICITÉ DES ACTES

Depuis le 1^{er} octobre 2022, Le Grand Ouest Toulousain publie sur son site Internet tous les actes réglementaires qu'ils s'agissent des délibérations du conseil communautaire, des décisions du président, ou des arrêtés.

La publicité électronique est une obligation légale et remplace la publicité par affichage papier. Elle permet d'accroître la visibilité des actes de la collectivité.

35

marchés conclus
en 2023

•

dont

13

marchés de travaux

•

et

22

marchés de fournitures
et services

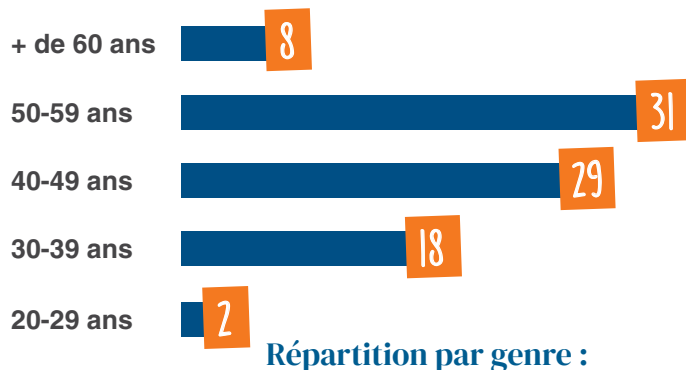
Les effectifs

113 AGENTS TRAVAILLENT AU SERVICE

DU GRAND OUEST TOULOUSAIN,

dont 88 agents permanent-es
et 25 agents non permanent-es.

Répartition par âge :



Répartition par direction

2 Direction générale	3 Ressources humaines	3 Finances
59 Environnement	4 Services techniques	11 Aménagement du territoire
4 Relations extérieures et vie institutionnelle	2 Développement territorial	25 Services à la population

Répartition par catégorie des emplois permanents :

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
17	10	61

Le plan de formation

Adopté par le conseil communautaire en 2022, le plan de formation du Grand Ouest Toulousain a été déployé par la direction des ressources humaines en 2023. Ce plan a permis de mener à bien plusieurs actions de formation visant à accompagner les projets des services, tout en répondant aux besoins de développement des compétences des agents.

Un cadre réglementaire précis

Conformément aux obligations du Code général de la fonction publique, le plan de formation répond à l'exigence pour les collectivités territoriales et les EPCI de proposer un programme d'action de formation professionnelle tout au long de la carrière des agents. Ce programme se structure autour de trois volets principaux :

- la formation d'intégration et de professionnalisation ;
- la formation de perfectionnement ;
- la formation de préparation aux concours et examens professionnels de la fonction publique.

Un bilan 2023 prometteur avec 105 formations suivies

En 2023, l'ensemble des directions a bénéficié du plan de formation. Au total, 87 agents ont suivi une formation, marquant une augmentation de 11 % par rapport à 2022.



Les métiers spécifiques des directions de l'aménagement du territoire, de l'environnement et des services à la population requièrent une mise à jour régulière des compétences pour s'adapter aux nouvelles normes ou aux besoins évolutifs des usagers, dans ce contexte, ce sont ces directions qui ont suivi le plus de formations en 2023.

Les formations de perfectionnement et de professionnalisation ont constitué la majorité des actions menées en 2023. Ces formations sont essentielles, elles couvrent les domaines de compétences nécessaires à l'exercice des missions des agents. En outre, les formations de professionnalisation sont obligatoires pour les agents, étant liées aux statuts particuliers des cadres d'emploi de la fonction publique territoriale.

Approbation du plan climat air énergie territorial

Après trois années de travail et la mobilisation de l'ensemble des élu-es communautaires, Le Grand Ouest Toulousain a approuvé son premier Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Ce plan articulé autour de 104 actions définit la trajectoire à suivre pour atteindre les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 et 2050. Il vise aussi à rééquilibrer la balance des consommations énergétiques et la production d'énergie locale et renouvelable.

Ces actions devront permettre de limiter l'impact du territoire sur le changement climatique et de préparer les habitant-es à s'adapter aux évolutions climatiques futures.

DÉPLOYER LE PCAET AUTOUR DE :

8	34
axes	objectifs opérationnels
16	104
objectifs stratégiques	actions

Huit axes ont été identifiés, centrés sur la maîtrise des consommations d'énergie dans les bâtiments, la production d'énergies locales et renouvelables, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et le déploiement de solutions de production d'énergies renouvelables.



La sensibilisation à l'environnement commence à l'école !

Watty, le programme national déployé dans les écoles élémentaires de la communauté de commune en partenariat avec l'ADEME éveille les enfants à la transition écologique à travers l'animation d'ateliers et l'organisation de concours. Cette première édition a connu un vif succès auprès des enfants et des équipes pédagogiques. 63 classes ont participé aux animations de l'année scolaire 2022-2023. Pour l'année 2023-2024, la participation des écoles est en hausse avec 74 classes.

L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

5	63	1584	189
écoles participantes	classes	élèves sensibilisés-es	ateliers réalisés

L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

7	74	1827
écoles participantes	classes	élèves sensibilisés-es

La sobriété énergétique s'impose dans Le Grand Ouest Toulousain

Les services intercommunaux du Grand Ouest Toulousain mettent en place différentes actions pour participer à l'effort national de sobriété énergétique.

Les énergies fossiles représentent deux tiers de notre consommation d'énergie finale. Il s'agit essentiellement de gaz et de carburants utilisés pour le chauffage et le transport. L'arrêt presque total des livraisons de gaz russe en Europe et le manque de disponibilité du parc nucléaire national engendrent une tension de l'approvisionnement en gaz et en électricité produite à partir du gaz. Cette situation incite chacun·e, depuis la fin de l'automne, à réduire de manière considérable sa consommation d'énergie pour passer l'hiver dans de bonnes conditions.

Outre les enjeux écologiques liés à la transition énergétique que Le Grand Ouest Toulousain a intégré dans son contrat de relance et de transition écologique (CRTE) ainsi que dans son plan climat, air et énergie territorial (PCAET), la communauté de commune s'est engagée à réduire de manière considérable sa consommation d'énergie.

Des actions concrètes menées en interne

- **Réduction du chauffage** : en hiver le chauffage est réduit à 19°C dans les bâtiments du Grand Ouest Toulousain.
- **Réduction de la clim** : en été la climatisation des bureaux ne peut pas descendre sous 26°C dans les bâtiments du Grand Ouest Toulousain.
- **Organisation du temps de travail** : à la suite de la crise sanitaire, Le Grand Ouest Toulousain a instauré, pour les postes éligibles, le télétravail, à raison d'une journée par semaine. Durant la période hivernale de décembre à mars, le jour de télétravail est imposé le vendredi dans les bâtiments administratifs du Grand Ouest Toulousain permettant une coupure complète du chauffage du vendredi au dimanche.
- **Extinction de l'éclairage du siège du Grand Ouest Toulousain** : l'éclairage extérieur du siège de l'intercommunalité est coupé entre 20h et 5h.
- **Actions de sensibilisation** : les agents sont informés d'écogestes permettant de réduire leur consommation d'énergie.
- **Développement des mobilités douces** : depuis janvier 2021, Le Grand Ouest Toulousain a instauré le forfait mobilités durables qui récompense les agents utilisant soit un vélo, soit le covoiturage pour réaliser les trajets domicile-travail jusqu'à 100 jours par an.

World Cleanup Day digital

Jeudi 16 mars 2023, une matinée de sensibilisation était proposée à une vingtaine d'agents pour leur permettre de prendre conscience de l'impact numérique sur l'environnement.

Les services Informatique et Communication ont proposé deux ateliers ludiques sur le nettoyage des données. Le premier était destiné au nettoyage de sa boîte mails et le second au nettoyage de ses fichiers sur le serveur. De nouvelles pratiques à adopter au quotidien pour préserver les appareils numériques (ordinateurs, smartphones, tablettes, etc.) de l'obsolescence et diminuer ainsi l'impact sur l'environnement !



World Cleanup Day

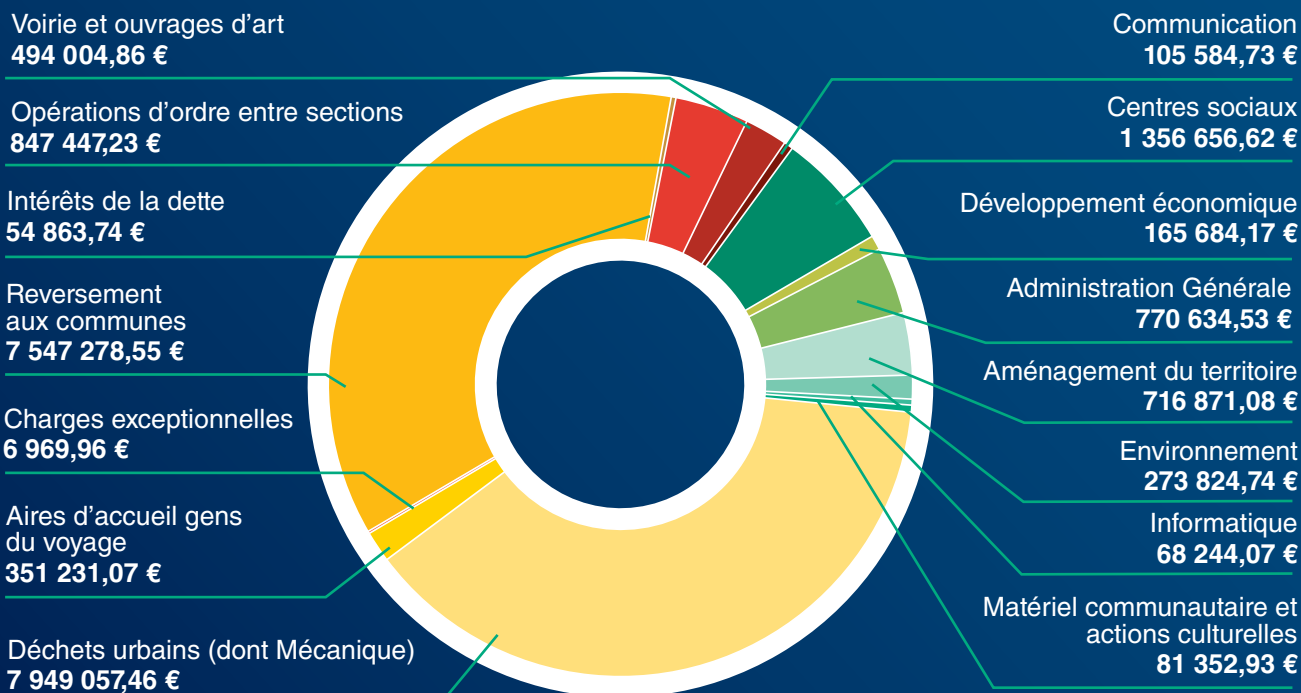
À l'occasion de la journée de nettoyage de la planète, plus de 50 agents du Grand Ouest Toulousain ont parcouru la zone de la Ménude pour collecter les déchets jetés dans la nature. Au total plus de 2 tonnes de déchets ont été collectés !



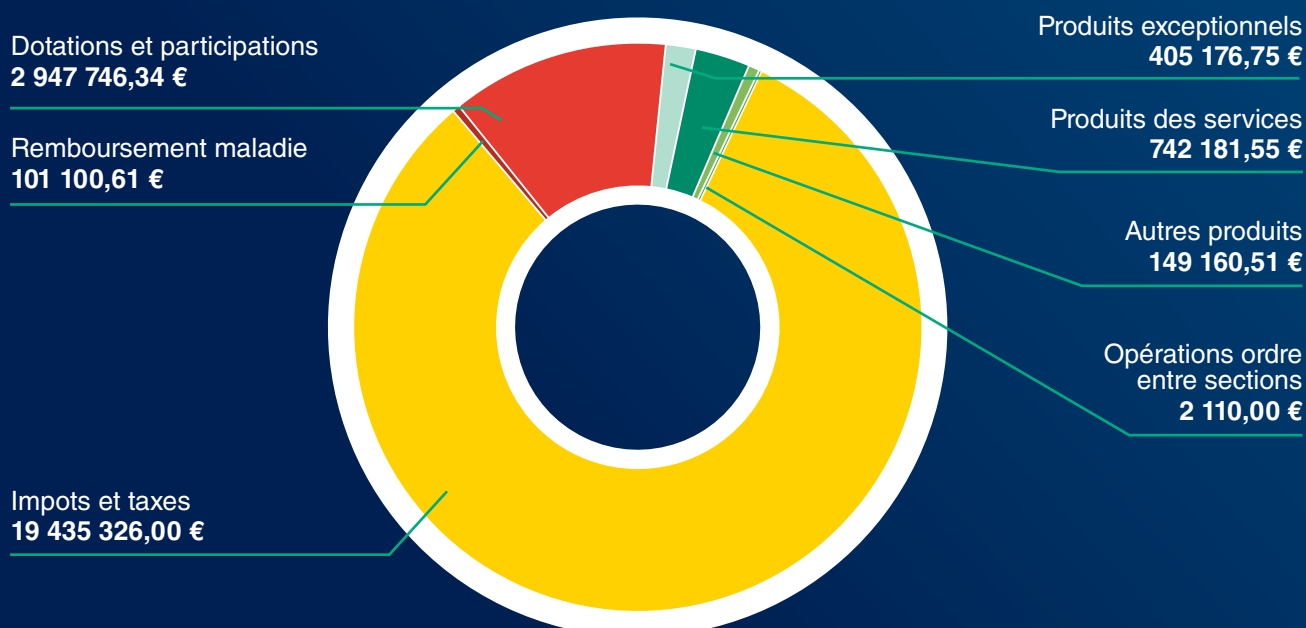
La santé financière du Grand Ouest Toulousain présente des signes très encourageants. Les résultats annuels en nette progression témoignent d'une gestion efficace. Cette tendance positive est renforcée par l'augmentation de l'épargne brute et de l'épargne nette, indiquant une capacité accrue à générer des excédents de fonctionnement. La communauté de communes dispose d'une marge de manœuvre financière confortable offrant des perspectives favorables pour de futurs investissements.

L'indice Klopfer reste stable à moins de 2 ans, c'est-à-dire que Le Grand Ouest Toulousain mettrait moins de 2 ans à rembourser l'intégralité de sa dette si elle y consacrait la totalité de son épargne brute. Ce seuil est bien en dessous du seuil de vigilance.

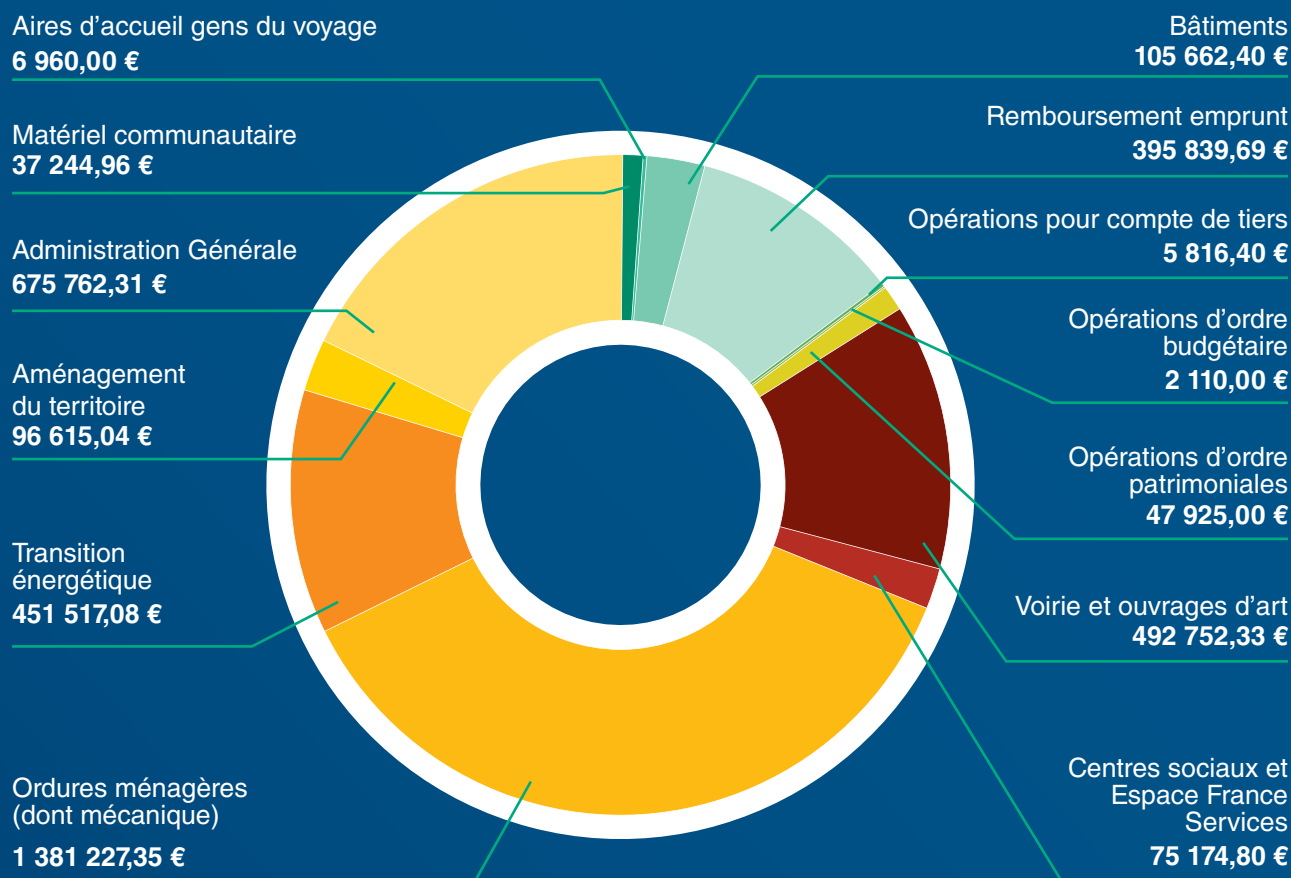
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 20 789 705,74 €



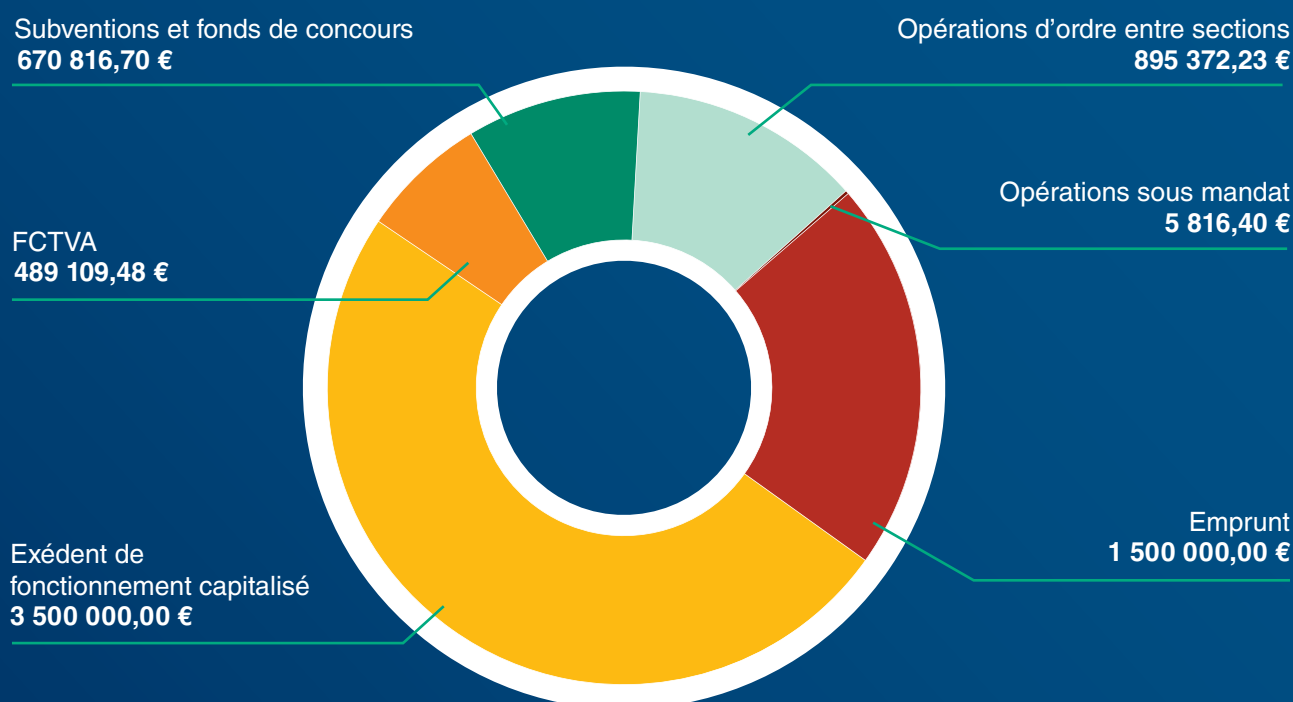
RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 23 782 801,76 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 3 774 607,36 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 7 061 114,81 €



Bâtir un territoire harmonieux et durable

La communauté de communes du Grand Ouest Toulousain s'engage activement pour un développement équilibré et respectueux de son territoire.

Forte de la structuration réussie de la direction Aménagement du territoire en 2022, l'équipe regroupe à présent douze agents réparti-es en quatre pôles stratégiques : planification urbaine, habitat, service d'urbanisme et d'instruction et mobilités.

Cette organisation permet de mettre en œuvre les politiques d'aménagement visant à offrir un cadre de vie harmonieux à l'ensemble des habitant-es, tout en intégrant les défis environnementaux actuels.

Un service en pleine expansion

En 2023, le service d'instruction du droit des sols du Grand Ouest Toulousain a connu une croissance significative. L'intégration de Fontenilles a fortement contribué à cette augmentation, avec plus de 250 dossiers traités pour cette seule commune.

Au total 1653 dossiers ont été instruits en 2023, contre 1327 dossiers en 2022.

Les temps d'échanges entre le service instructeur et les communes, initiés en 2022, ont été renforcés et poursuivis selon deux axes principaux :

- **Réunions dans les communes** : ces rencontres permettent une analyse des avant-projets et des dossiers en cours d'instruction facilitant une collaboration étroite et proactive.
- **Réunions « guichet unique »** : ces séances regroupent les services d'urbanisme des communes et l'intercommunalité pour partager des informations, discuter des actualités juridiques, analyser les pratiques, assurant une cohérence et une harmonisation des processus.

LES CHIFFRES CLÉS DU SERVICE AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

281

permis de construire déposés

(dont 53 refus ou annulations)

188

permis de construire accordés :

69 logements dont 8 logements sociaux
111 divers

86

logements

20

permis d'aménager accordés

1092

déclaration préalables accordées :

524

pour la mise en place
d'un dispositif ENR

141

pour des piscines

58

de division

369

autres petits travaux divers

Dossiers instruits en 2023

	Permis de construire	Permis d'aménagement	Déclarations préalables	Certificats d'urbanisme	Permis de démolir	Total
Fontenilles	47	6	179	27	2	261
Léguevin	30	1	237	13	0	280
La Salvetat-Saint-Gilles	35	3	202	9	3	252
Lévignac	20	1	72	0	0	93
Lasserre-Pradère	27	1	44	7	1	80
Mérignac	3	0	14	0	0	17
Plaisance-du-Touch	112	11	487	38	6	654
Sainte-Livrade	7	0	9	0	0	16
Total	281	24	1 244	94	12	1 653

Renforcement des missions pour mieux accompagner les communes

Afin de mieux répondre aux besoins des communes et de leurs habitant-es, le service d'instruction a élargi ses missions par le biais de conventions de prestations de services.

En 2023, quatre communes - Sainte-Livrade, Plaisance-du-Touch, La Salvétat-Saint-Gilles et Fontenilles - ont bénéficié de ce soutien, avec un total de 10 conventions signées. Ces conventions ont permis de répondre à des demandes

variées : accueil du public pour pallier l'absence d'agents communaux, assistance sur des projets opérationnels, ou encore l'instruction de certificats d'urbanisme. Ces missions complémentaires illustrent la volonté du Grand Ouest Toulousain de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque commune, tout en renforçant l'efficacité et la proximité des services publics sur l'ensemble du territoire.

La planification territoriale, pour un territoire harmonieux et équilibré

Le service de la planification territoriale conduit l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) ainsi que les évolutions des plans locaux d'urbanisme (PLU) des communes membres. Il assure également le suivi de la révision du SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine.

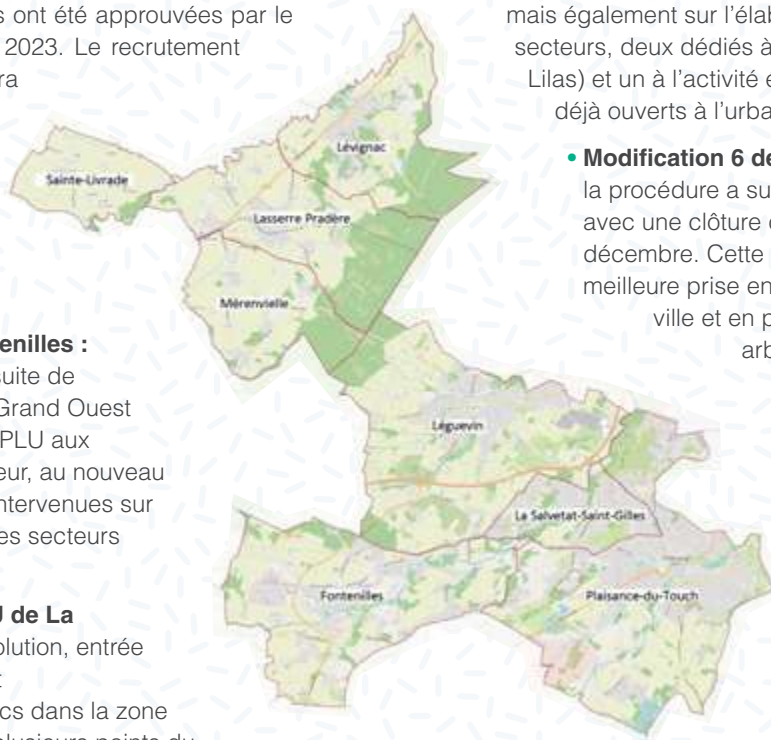
Vers un plan local d'urbanisme intercommunal

Après un travail avec les élu-es sur les objectifs du futur PLUi et les modalités de gouvernance, la prescription du plan local d'urbanisme intercommunal du Grand Ouest Toulousain et la définition des modalités de collaboration entre l'intercommunalité et ses communes membres ont été approuvées par le conseil communautaire de juillet 2023. Le recrutement d'un prestataire permettra le démarrage du travail en 2024.

- **Modification 1 de Légnac** : la procédure a suivi son cours en 2023, avec une clôture de la concertation en décembre. Cette évolution porte principalement sur l'ouverture à l'urbanisation du secteur de Foulupié, mais également sur l'élaboration d'OAP sur trois secteurs, deux dédiés à l'habitat (Les Silos et Lilas) et un à l'activité économique (Péchiou), déjà ouverts à l'urbanisation.

Le point sur les nombreuses évolutions des PLU communaux

- **Modification 2 du PLU de Fontenilles** : engagée le 10 juillet 2023, à la suite de l'intégration de la commune au Grand Ouest Toulousain, il s'agit d'adapter le PLU aux dispositions législatives en vigueur, au nouveau projet territorial, aux évolutions intervenues sur le territoire et aux dispositions des secteurs de projets.
- **Modification simplifiée du PLU de La Salvétat-Saint-Gilles** : cette évolution, entrée en vigueur en avril 2023, permet l'implantation des services publics dans la zone économique et l'ajustement de plusieurs points du règlement.
- **Modification 1 du PLU de Lègevin** : la procédure, axée notamment sur l'évolution de l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) de Castelnouvel, a été mise à l'enquête publique le 15 décembre 2023.
- **Modification 2 du PLU de Lègevin** : le 20 avril 2023, le conseil communautaire a décidé d'engager une modification portant sur l'évolution de l'OAP du secteur Lengel/Mulatié, site stratégique d'une quarantaine d'hectares, dédié en majeure partie au développement de l'activité économique.



- **Modification 6 de Plaisance-du-Touch** : la procédure a suivi son cours en 2023, avec une clôture de la concertation en décembre. Cette évolution permettra une meilleure prise en compte de la nature en ville et en particulier des structures arborées.

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi)

Le travail sur le diagnostic et les enjeux a donné lieu à deux réunions publiques en novembre 2023, à La Salvétat-Saint-Gilles et à Légnac. Le RLPi devrait être arrêté mi-2024 pour une entrée en vigueur début 2025.



Les mobilités ont le vent en poupe !

Le 30 novembre 2023, les élu-es ont approuvé en conseil communautaire, le premier schéma directeur des Mobilités du Grand Ouest Toulousain.

Fruit d'un travail de quatorze mois, le schéma directeur vise à répondre à des objectifs ambitieux pour faire face à la congestion automobile, lutter contre la pollution de l'air et réduire les consommations énergétiques et les émissions de gaz à effet de serre. Il vise également à réduire la place de la voiture individuelle dans les déplacements et à développer tous les autres modes de déplacements.

Plusieurs actions déterminantes ont été identifiées, notamment, l'extension du réseau de bus urbain Tisséo, le déploiement de services vélos (locations de vélos, vélo-école, animations, etc.) et l'autopartage.

Le schéma directeur a également acté la nécessité de renforcer les équipes du Grand Ouest Toulousain par le recrutement d'un chargé de mission Mobilités pour porter et mettre en œuvre ces actions.

En parallèle du schéma directeur, les négociations se sont poursuivies avec Tisséo Collectivités en vue de l'adhésion de la totalité de la communauté de communes à ce qui deviendra l'autorité organisatrice de la mobilités (AOM) du territoire. Cette adhésion sera effective le 1^{er} janvier 2024.

Renforcement de l'accès au logement social à La Salvetat-Saint-Gilles

Dans le cadre de sa politique foncière et de logement social, le Grand Ouest Toulousain franchit une nouvelle étape avec l'approbation, lors du conseil communautaire du 30 novembre 2023, d'une convention de portage avec l'Établissement Public Foncier Local (EPFL).

Ce partenariat stratégique vise l'acquisition d'un ensemble de 22 logements collectifs à La Salvetat-Saint-Gilles, avec pour objectif de les transformer en logements locatifs sociaux, tout en maintenant autant que possible les locataires actuels, sous réserve du respect des plafonds de ressources applicables aux logements sociaux.

Grâce à l'intervention de l'EPFL, cet ensemble immobilier sera porté pendant un an, avant que 21 logements ne soient cédés au bailleur social Promologis, et qu'un logement d'urgence soit conservé par la communauté de communes. Les mécanismes de l'EPFL, incluant l'application d'une décote sur les opérations, permettent de rendre ce projet financièrement viable.

Élaboration du programme local de l'habitat

L'élaboration du futur programme de l'habitat (PLH) pour la période 2025-2030 a démarré en septembre 2023.

Pour sa réalisation, la communauté de communes est accompagnée par l'agence d'urbanisme de l'aire urbaine toulousaine (AUAT) dont l'objectif est l'approbation du PLH début 2025.



Projets de rénovation et acquisition des Maisons des Habitants

En 2023, Le Grand Ouest Toulousain poursuit son engagement en faveur de la rénovation durable et la création de Maisons des Habitants sur le territoire, visant à renforcer le lien social et à offrir des espaces adaptés aux besoins des usagers.

Une année de réflexion pour des projets ambitieux

L'année 2023 a été marquée par une phase de réflexion approfondie et de conception. Durant cette période, les besoins et attentes des adhérent-es, des bénévoles et des équipes des Maisons des Habitants ont été au cœur des discussions afin de concevoir des espaces adaptés.

Le Grand Ouest Toulousain a été accompagné par des bureaux d'étude, des assistants à maîtrise d'ouvrage et des architectes pour garantir la qualité, la conformité des projets aux standards actuels et le cadre budgétaire fixé par les élu-es. Toutes les démarches administratives nécessaires à la réalisation des projets ont été réalisées afin de lancer les travaux sur Lévignac et Lègevin en 2024, et en 2025 pour Plaisance-du-Touch.

Un cadre de vie privilégié à La Salvetat-Saint-Gilles

Pour améliorer les conditions d'accueil des usagers, l'aménagement de la terrasse extérieure de la Maison des Habitants de La Salvetat-Saint-Gilles a été réalisée, avec l'installation d'une pergola bioclimatique, offrant un espace ombragé et convivial pour les activités en plein air.

Ces initiatives illustrent l'engagement du Grand Ouest Toulousain pour un cadre de vie harmonieux, durable, et en phase avec les besoins des habitant-es. Ces Maisons des Habitants rénovées ou créées seront des lieux essentiels pour le développement du lien social et des actions communautaires.



LÉVIGNAC

Acquis en 2022, le bâtiment abritant le centre social de La Vallée de la Save situé 5 place de la Mairie, adjacent à la mairie va bénéficier d'un agrandissement significatif. Passant de 100 m² à 250 m², la Maison des Habitants proposera des espaces modernes, incluant un accueil, des salles d'activités, dont une salle de 50 m² et des bureaux. Les travaux mettront l'accent sur la rénovation énergétique du bâtiment assurant un accueil optimal des publics.

LÉGUEVIN

Acquis également en 2022, une ancienne habitation située avenue de Gascogne sera convertie en un établissement recevant du public (ERP de 5^e catégorie). Ce bâtiment fera l'objet de travaux pour répondre aux normes et aux besoins d'accueil du public.

PLAISANCE-DU-TOUCH

Un projet de tiers-lieu et de centre social est en préparation dans le quartier de la Ménude. Ce projet vise à créer un espace multifonctionnel, destiné à devenir un véritable pôle d'activité et d'innovation sociale.



Le Grand Ouest Toulousain investit dans des équipements durables

Engagée en faveur de la transition écologique, l'intercommunalité s'engage davantage pour un territoire plus durable.

Après avoir intégré des véhicules électriques à son parc automobile, la communauté de commune a installé des bornes de recharge électriques, facilitant ainsi l'adoption de modes de transport plus respectueux de l'environnement. Par ailleurs, l'intercommunalité investit également dans la création d'une aire de lavage dédiée à l'entretien de l'ensemble de son parc de véhicules, allant des bennes à ordures ménagères aux véhicules de service et utilitaires. Cet équipement moderne permettra de garantir l'entretien efficace des véhicules, tout en optimisant leur durée de vie.

16 Prévention et valorisation des déchets

Collecte des déchets

La communauté de communes assure la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif dans les huit communes du territoire. Le traitement des déchets est quant à lui assuré par le syndicat mixte Decoset, dans les structures de traitement, situées à Bessières.

En 2023, l'ensemble des dépenses liées à la gestion des déchets représente 7 274 563 € HT, dont 3 297 800 € HT imputables à la collecte (46 %) et 1 847 285 € HT au traitement des déchets (26 %). En parallèle, la revente des matériaux issus de la collecte sélective atteint 110 882 €.

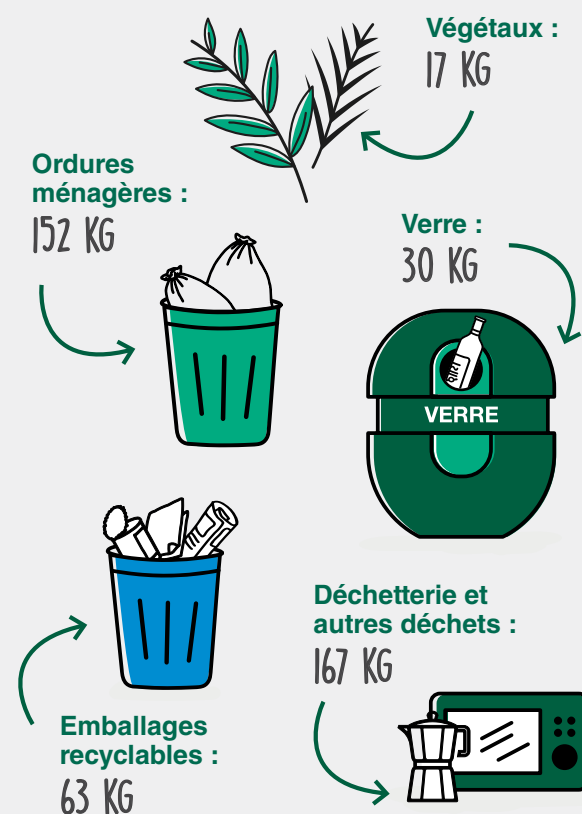
L'année 2023, a vu le démarrage effectif du comptage des levées de bacs (et dépôts de sacs en colonne), dans le cadre de la nouvelle Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères incitative (TEOMi). D'importants progrès ont immédiatement été observés, avec notamment une baisse des tonnages d'ordures ménagères collectés à hauteur de 25 % (malgré l'intégration de Fontenilles), marquant avec évidence l'effort fourni par l'ensemble de la population pour atteindre les objectifs de réduction des déchets.

Le Grand Ouest Toulousain a anticipé l'obligation au 1^{er} janvier 2024 de proposer une solution à la population de tri des biodéchets à la source. La communauté de communes a équipé en juillet 2023 le territoire de toutes les solutions existantes pour permettre à chacun-e, en fonction de sa situation, de trier et déposer ses biodéchets soit dans des composteurs individuels, partagés ou grutables, ou dans des points d'apports volontaires en abri bacs.

Répartition d'une poubelle par habitant.e

En moyenne un.e habitant.e du Grand Ouest Toulousain jette

429 KG DE DÉCHETS



	OMR	Verre	Recyclables	Dechetteries	Végétaux PAP	Encombrants	Déchets collectifs	Autres services
Coût aidé € TTC	2 622 482,00 €	54 840,00 €	1 873 943,00 €	1 201 266,00 €	441 072,00 €	240 079,00 €	58 444,00 €	394 924,00 €
Répartition %	38%	1%	27%	17%	6%	3%	1%	6%
Tonnage	6 893	1 373	2 852	6 884	762	171	433	127
Ratio kg/hab	152	30	63	151	17	4	10	3
Répartition %	35%	7%	15%	35%	4%	1%	2%	1%
Coût aidé € TTC/hab	57,7 €	1,2 €	41,2 €	26,4 €	9,7 €	5,3 €	1,3 €	8,7 €
Coût aidé € TTC/tonne	380,5 €	39,9 €	657,1 €	174,5 €	578,8 €	1 404,0 €	135,0 €	3 109,6 €

HAB 45476 (moyenne - proratisée avec 2/3 de l'année Fontenilles)

TONNES TOTAL 19495

Lutte contre le gaspillage alimentaire et valorisation des déchets et végétaux

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Le Grand Ouest Toulousain accompagne les écoles dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

En 2023, 3 écoles et un centre de restauration municipal ont été accompagnés.

Tri des biodéchets

Près de 30 % des déchets d'une poubelle sont organiques : fruits, légumes, épluchures, restes de repas, etc. Mélangés aux autres déchets ménagers, ils sont incinérés alors qu'ils pourraient être facilement compostés et valorisés.

Le Grand Ouest Toulousain accompagne les habitant·es à trier leurs biodéchets à la source.



Compostage individuel

En 2023, 2654 nouveaux composteurs ont été distribués.

Déploiement de solutions collectives pour le tri à la source des biodéchets

- **Points d'Apport Volontaire à contrôle d'accès pour les résidus alimentaires** : sept abris-bacs ont été mis en place sur les communes de Plaisance-du-Touch et La Salvetat-Saint-Gilles (987 foyers concernés) qui ont permis la collecte de 6,5 tonnes de restes alimentaires.
- **Compostage partagé sur l'espace public pour les ménages** : 28 sites dont 13 composteurs collectables ont été déployés.
- **Compostage partagé sur le domaine privé et dans les écoles** : un site de compostage en pied d'immeuble a été installé et deux sites de compostage en école ont été mis en place.

Valorisation des végétaux

Le Grand Ouest Toulousain met l'accent sur la valorisation des végétaux et leurs bienfaits pour le sol et la biodiversité.

De nombreuses opérations de broyage ont été menées sur le territoire. Le broyat et le Bois Raméal Fragmenté (BRF) permettent de pailler les massifs de fleurs, les haies, les arbres fruitiers et apporter du broyat pour le compost des biodéchets. Le paillage est essentiel pour protéger et nourrir la terre du jardin. Il permet d'enrichir le sol en humus, de limiter la levée des plantes indésirables et de conserver la fraîcheur du sol.

163
interventions de broyage de
branchages chez le particulier

2
campagnes de broyage
sur l'espace public

2 683
sapins de Noël
broyés

Des couches compostables dans Le Grand Ouest Toulousain

En septembre 2023, les 161 enfants de six crèches du territoire ont été équipés de couches compostables tout au long de l'année.

Cette initiative a permis de collecter et de valoriser 1,736 tonnes de couches compostables sur le dernier trimestre 2023 grâce aux usines de traitement et de valorisation des déchets.

Un projet innovant et écologique

Le Grand Ouest Toulousain s'est associé à la startup Mundao pour concevoir la Popotine, une couche compostable visant à réduire la production de déchets et à les valoriser. Quatre communes de l'intercommunalité ainsi que le SIVOM de la Vallée de la Save ont participé à ce projet ambitieux.



PLUS D'INFOS

Mundao conçoit et commercialise des textiles sanitaires à usage unique compostables industriellement, contribuant à la réduction des déchets enfouis ou incinérés (15% des déchets, la 3^e catégorie après les biodéchets et les plastiques). Ces produits écoconçus et les solutions locales de collecte et de valorisation favorisent une transition territoriale concrète.

Finalisation du schéma de développement économique

En mars 2023, Le Grand Ouest Toulousain a franchi une étape majeure de son engagement économique durable et innovant. Après une année de collaboration intense, ponctuée d'ateliers participatifs, de réunions de travail associant élu-es, entreprises et partenaire, le schéma directeur de développement économique a été approuvé par le conseil communautaire.

Ce document stratégique témoigne de la volonté politique forte de promouvoir une économie qui conjugue innovation et respect de l'environnement et des savoir-faire locaux.

Le plan d'actions pluriannuel est structuré autour de quatre axes d'intervention et de treize actions concrètes qui guideront les initiatives économiques pour les années à venir.

AXE 1

PILOTER L'ANIMATION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Pour faire vivre le territoire économique, accompagner les entreprises, porteurs de projets et favoriser la création de valeur.

- Structurer un accompagnement à l'entrepreneuriat.
- Structurer et animer la relation avec les entreprises du territoire.
- Créer un lieu dédié à l'entrepreneuriat.
- Développer des premiers outils de marketing territorial économique.

AXE 2

AGIR POUR L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Elle représente 70 % des emplois du territoire. Développer cette économie, c'est aussi offrir des services utiles aux habitant-es du territoire.

- Consolider une fonction de management du commerce de proximité.
- Mieux cerner les enjeux du commerce et réguler les implantations.
- Amorcer les premières interventions en matière de soutien à l'agriculture.
- Initier la promotion de l'offre locale en matière de loisirs et de tourisme.



AXE 3

COORDONNER LES PREMIÈRES ACTIONS AUTOUR DE L'EMPLOI

Pour faire en sorte que le développement des entreprises locales favorise l'emploi des habitant-es du territoire et permette la limitation des déplacements domicile-travail.

- Observer et communiquer l'évolution de l'offre et de la demande d'emploi.
- Favoriser les rencontres offre/demande en valorisant les services et outils existants.
- Utiliser les emplois de la collectivité et la commande publique pour favoriser l'insertion professionnelle des habitant-es.

AXE 4

CONDUIRE UNE STRATÉGIE FONCIÈRE DURABLE

Pour concilier développement et aménagement durable et responsable du territoire.

- Finaliser la stratégie foncière et engager la viabilisation d'espaces économiques.

Le Grand Ouest Toulousain réaffirme son ambition de construire un modèle économique résilient, où développement et respect de l'environnement se conjuguent au bénéfice des entreprises locales, des artisans, et des agriculteurs, tout en préservant le cadre de vie des habitant-es.

Première édition de la soirée des entreprises du Grand Ouest Toulousain



Le 19 avril 2023, au Mas Tolosa, Le Grand Ouest Toulousain a organisé la toute première édition de la soirée des entreprises du territoire. Cet événement, dédié à la présentation du Schéma directeur de développement économique, a réuni près de 40 entreprises locales, offrant une occasion unique de partager les ambitions et les perspectives économiques pour le territoire.



À RETENIR

- 330 artisans, productrices, producteurs et commerçant-es référencé-es sur J'achète dans ma ville
- La barre des 1 000 abonné-es franchie sur Facebook @jachetedansmaville
- Nouveau ! Création d'une page Instagram @jachetedansmaville
- 1 000 votes lors du concours de vitrines décorées
- 2 000 € de chèques cadeaux offerts par Le Grand Ouest Toulousain lors de l'opération Shopping gagnant
- Mardi de l'emploi : le relais des offres d'emploi des commerces locaux

Renforcement du partenariat pour un artisanat local et durable

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'artisanat local et de la transition écologique, Le Grand Ouest Toulousain a signé deux conventions de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne, d'une durée de trois ans.

La première convention, intitulée **Éco-défis**, vise à encourager et à valoriser les entreprises locales qui adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement en leur attribuant le label « Éco-Défis des commerçants et artisans ». À l'occasion de la remise des labels Éco-défis 2023, 12 chef-fes d'entreprise ont été récompensé-es pour leurs initiatives en faveur de la transition écologique.

La seconde convention concerne le déploiement de l'opération **Tri des biodéchets et réduction des emballages**. Cette initiative soutient les artisans des métiers de bouche dans l'adoption de solutions efficaces et économiquement viables pour la gestion et la réduction de leurs biodéchets et emballages. Elle intervient en préparation à l'obligation légale de tri des biodéchets pour les professionnel·les à partir du 1^{er} janvier 2024, ainsi qu'à l'introduction de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative sur le territoire du Grand Ouest Toulousain.

Dynamisation des centres-villes : le rôle essentiel du manager de commerce

La manager de commerce du Grand Ouest Toulousain accompagne quotidiennement les associations de commerçant-es dans la mise en œuvre d'actions visant à dynamiser et animer les centres-villes. En cultivant des relations solides et en encourageant une collaboration efficace, la manager de commerce soutient activement ces associations leur permettant de concrétiser des événements festifs, tels que la fête des commerçant-es de Plaisance-du-Touch, ainsi que des animations commerciales attractives qui contribuent à rendre les centres-villes plus vivants et attrayants.

Des commerces à la page !

Le Grand Ouest Toulousain poursuit son engagement en faveur de la transformation digitale des commerces locaux. La communauté de communes propose cette année encore une série d'ateliers numériques gratuits et diversifiés (optimisation des réseaux sociaux, référencement Google, outil de création CANVA, etc.). Durant une matinée, ces ateliers animés par une experte en communication digitale, offrent aux participant-es des stratégies et conseils pratiques essentiels pour intégrer efficacement les outils numériques dans leur communication professionnelle.

En participant, les artisans, commerçant-es, productrices et producteurs bénéficient d'un accompagnement de qualité pour optimiser leur présence en ligne et accroître leur compétitivité.

J'achète dans ma ville intègre les commerces de Fontenilles

Depuis mai 2023, le site Internet référence les commerces, artisans, productrices et producteurs de Fontenilles.

J'achète dans ma ville participe à l'accroissement de la visibilité des commerces du territoire auprès des habitant-es. Par ce biais, Le Grand Ouest Toulousain organise des animations locales, telles que Shopping Gagnant et le concours de vitrines de Noël qui ont permis de mettre en lumière les commerces de la nouvelle commune du Grand Ouest Toulousain.

Les Maisons des Habitants du Grand Ouest Toulousain

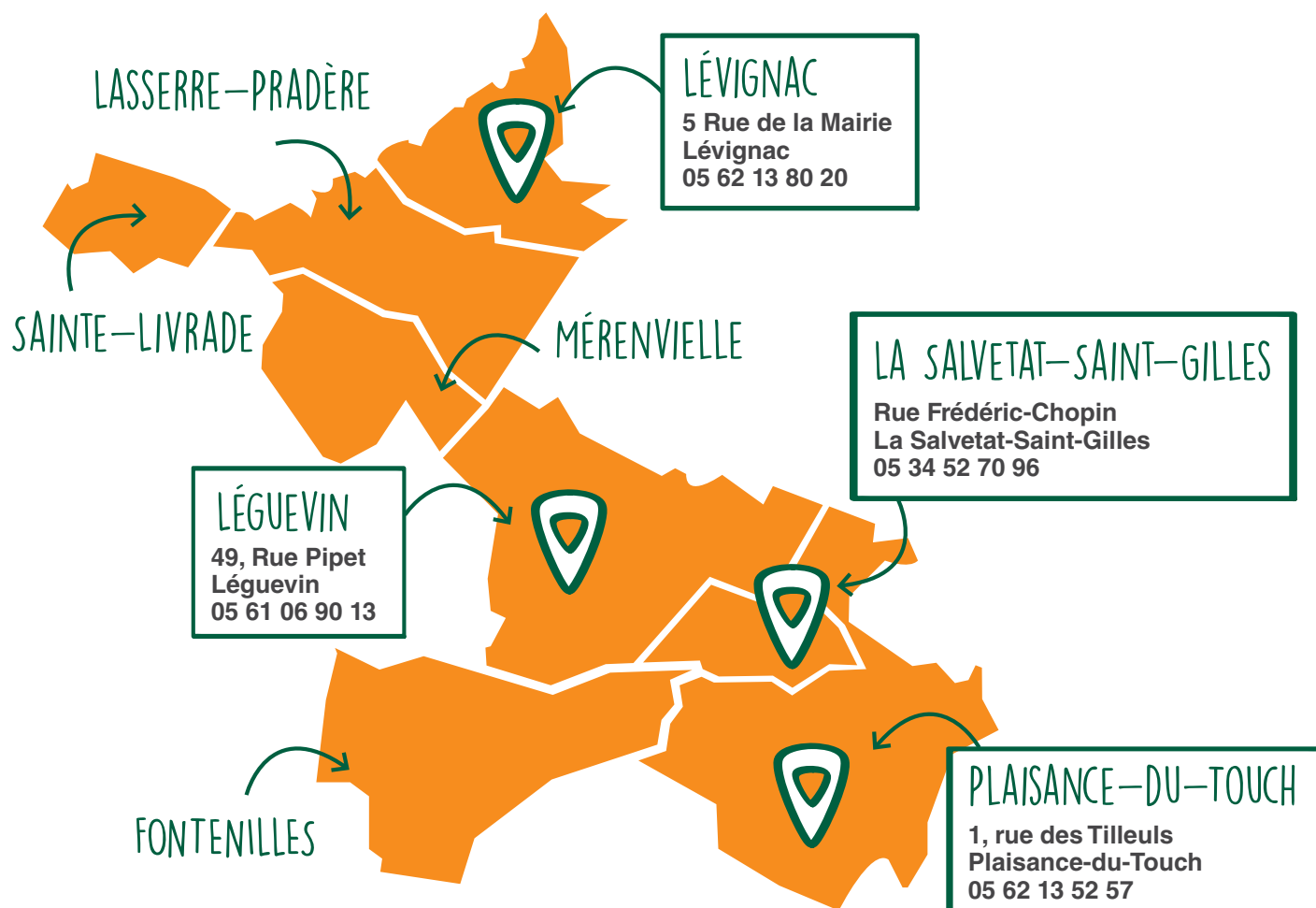
Ce nouveau nom reflète l'évolution des centres sociaux en des espaces de rencontres et de partages où chaque habitant-e peut s'identifier.

Les centres sociaux sont des lieux essentiels favorisant l'épanouissement individuel et collectif, ils offrent des activités intergénérationnelles, ludiques, éducatives, créatives, culturelles et familiales tout en favorisant la participation et les initiatives des habitant-es.



De nouveaux projets sociaux pour affirmer un avenir solidaire

Les Maisons des Habitants de Plaisance-du-Touch, Lègevin, La Salvétat-Saint-Gilles, et de La Vallée de La Save sont des lieux de ressources, d'information et d'orientation à côté de chez soi. Elles jouent un rôle incontournable pour le lien social et le vivre-ensemble.



Au cours des dernières années, marquées par des crises sanitaires et économiques, les équipes dévouées de professionnel·les et de bénévoles des Maisons des Habitants du Grand Ouest Toulousain ont continué à accueillir les habitant·es, à animer la vie sociale et à maintenir le lien avec les personnes les plus vulnérables.

AU QUOTIDIEN, ELLES ŒUVRENT POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ, RENFORCER L'AUTONOMIE DES PERSONNES ET TISSER DES LIENS ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS DU TERRITOIRE.

Entre 2022 et 2023, ces Maisons ont finalisé de nouveaux projets sociaux, véritables feuilles de route pour les années à venir. Ces projets permettent aux Maisons des Habitants de conserver leur agrément « centre social-CAF », en affirmant leur engagement pour un avenir solidaire. En collaboration avec la Fédération Interdépartementale Garonne Occitanie (FIGO), ces structures ont retravaillé leurs projets, apportant une profondeur et une cohérence à chaque initiative.

Renouveler un projet social est une étape clé pour un centre social. Cela permet non seulement de maintenir l'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), mais aussi de réorienter les actions en fonction des besoins réels des habitant·es du territoire. Durant près d'un an, les 19 professionnel·les et nombreux bénévoles des Maisons des Habitants ont mené une enquête approfondie auprès des habitant·es et partenaires, pour dresser un diagnostic complet du territoire et évaluer les actions menées.

Sur la base de ces constats, de nouvelles initiatives ont été définies, toujours dans l'esprit de solidarité, d'écoute, et d'ouverture. Ces structures humaines et professionnelles relèveront avec les habitant·es et partenaires les défis à venir jusqu'en 2026.

Les nouveaux projets sociaux, en vigueur pour la période 2023-2026, reposent sur cinq axes majeurs : l'accueil, la participation, le partenariat, la gouvernance, et le projet familles, avec des adaptations spécifiques selon les particularités de chaque bassin d'intervention.

Chaque territoire, riche de ses potentialités, devient un espace où se créent des échanges, où se nouent des relations entre les individus et les institutions, et où les parcours personnels et collectifs se croisent et s'enrichissent.

MAISON DES HABITANTS DE PLAISANCE-DU-TOUCH

Nombre de foyers adhérents :

288

Nombre de personnes
totales adhérentes :

622

MAISON DES HABITANTS DE VALLÉE DE LA SAVE

Nombre de foyers adhérents :

147

Nombre de personnes
totales adhérentes :

428

MAISON DES HABITANTS DE LÉGUEVIN

Nombre de foyers adhérents :

42

Nombre de personnes
totales adhérentes :

105

MAISON DES HABITANTS DE LA SALVETAT-SAINT-GILLES

Nombre de foyers adhérents :

141



LE GRAND OUEST TOULOUSAIN
Territoire d'**Avenir**